



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 1

OBJET : Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) : proposition des membres titulaires et suppléants.

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20H30 par le Maire, le 15 mai 2026, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 21 mai 2026, sous la présidence de CADEAU Jean - Louis, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 23 - en exercice : 23

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

M. BOHN Bruno, Mme BRICE Florence, M. NAUDE Gilles, Mme BERLIOZ Brigitte, M. FERME Philippe, Adjoints.

Mme LUCCHINI-SOLGRAIN Coralie, M. PASGRIMAUD Erwan, Mme MOREAU Elise, M. BERNARD Pascal, Mme LICOIS Régine, M. RIBACK Bruno, Mme CAILLEAU Amandine, M. PICARD Nicolas, Mme BELOT Angélique, M. DENOUE Dominique, Mme LE BIGOT Bénédicte, M. RIOU Jean-Yves, Mme ALTMEYER Sabine, M. GENDREAU Julien, Mme RIBACK Corinne, M. MOUNSAMY William, Mme NASSAU Emilie, Conseillers Municipaux,

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

Nom du mandant

/

à

Nom du mandataire

/

Secrétaire : Gilles NAUDE

Accusé de réception en préfecture
049-214902413-20260521-DEL01-21052026-DE
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N°1

FINANCES

Rapporteur.: Jean-Louis CADEAU

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D.) : PROPOSITION DE MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Considérant que son article 1650 - 1 prévoit dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint et de huit commissaires,

Considérant que suite aux élections municipales, une nouvelle commission doit être instituée et ce pour la durée du mandat,

Considérant que par courrier en date du 30 mars 2026, la Direction Générale des Finances a sollicité une liste de propositions comportant seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les commissaires suppléants,

Considérant la liste de propositions de 9 noms pour les titulaires et 10 noms pour les suppléants dans le tableau ci-après :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

ARTICLE UNIQUE : approuve la liste des personnes à proposer pour la Commission Communale des Impôts Directs, telle que présentée ci-après.

Le Maire,
Jean-Louis CADEAU.



Télétransmis à la Préfecture
de Maine-et-Loire le

	Fonction	Nom	Prénom	Date naissance	Adresse	CP	Ville
1	titulaire	BOHN	Bruno	01/06/1963	12 Le Joc	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
2	titulaire	NAUDE	Gilles	08/10/1957	34 rue d'Helminthie	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
3	titulaire	LEMOINE	Bernadette	17/03/1954	Les Agneaux	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
4	titulaire	FERME	Philippe	31/05/1960	4 rue des Cerisiers	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
5	titulaire	SIENISKI	Danièle	16/10/1951	Les Dimetières	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
6	titulaire	RABOIN	Camille	31/03/1943	2, Impasse des Quatre Vents	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
7	titulaire	BRARD	Michel	01/09/1945	5 rue de Bel Air	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
8	titulaire	LEMESLE	Yves	24/03/1960	Les Varennes	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
9	titulaire	CHESNAY	Georges	30/06/1958	2 rue de La Pelleterie	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
1	suppléant	BRICE	Florence	16/07/1976	4 rue Belles de Chatenay	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
2	suppléant	BERLIOZ	Brigitte	07/10/1961	2 rue de La Pelleterie	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
3	suppléant	LUCCHINI-SOLGRAIN	Coralie	27/07/1969	3 rue Saint Jacques	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
4	suppléant	BELOT	Angélique	21/03/1978	754 rte de la Tinelière Les Suméraiches	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
5	suppléant	PASGRIMAUD	Erwan	26/04/1976	5 rue d'Helminthie	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
6	suppléant	RIOU	Jean-Yves	05/06/1957	1910 chemin des Varennes	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
7	suppléant	DENOU	Dominique	03/02/1965	Impasse des Dimetières	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
8	suppléant	RIBACK	Bruno	26/08/1966	2 allée Claude DEBUSSY	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
9	suppléant	GUIGNARD	Stéphane	09/06/1974	754 rte de la Tinelière Les Suméraiches	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE
10	suppléant	BENATEAU	Julien	12/10/1976	5 Chemin des Dimetières	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 2

OBJET : Acquisition par la commune de la parcelle AC n°337 appartenant à ALTER CITES au prix d'un euro.

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20H30 par le Maire, le 15 mai 2026, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 21 mai 2026, sous la présidence de CADEAU Jean - Louis, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 23 - en exercice : 23

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

M. BOHN Bruno, Mme BRICE Florence, M. NAUDE Gilles, Mme BERLIOZ Brigitte, M. FERME Philippe, Adjoint.

Mme LUCCHINI-SOLGRAIN Coralie, M. PASGRIMAUD Erwan, Mme MOREAU Elise, M. BERNARD Pascal, Mme LICOIS Régine, M. RIBACK Bruno, Mme CAILLEAU Amandine, M. PICARD Nicolas, Mme BELOT Angélique, M. DENOU Dominique, Mme LE BIGOT Bénédicte, M. RIOU Jean-Yves, Mme ALTMEYER Sabine, M. GENDREAU Julien, Mme RIBACK Corinne, M. MOUNSAMY William, Mme NASSAU Emilie, Conseillers Municipaux,

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

Nom du mandant

/

à

Nom du mandataire

/

Secrétaire : Gilles NAUDE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N°2

AMENAGEMENTRapporteur : Philippe FERME**OBJET : ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AC N°337 APPARTENANT A ALTER CITES AU PRIX D'UN EURO.**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de la clôture de la ZAC ACEROLA, il est nécessaire qu'ALTER CITES rétrocède au préalable à la commune la parcelle AC n°337 d'une superficie de 522 m² correspondant à l'ilot A au prix d'un euro, acte en mains,

Qu'il est proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition de cette parcelle au prix d'un euro, acte en mains,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

ARTICLE 1 : approuve l'acquisition de la parcelle AC n°337 d'une superficie de 522 m² appartenant à ALTER CITES au prix d'un euro, acte en mains.

ARTICLE 2 : autorise le Maire, ou son représentant, à signer, l'acte authentique et, plus généralement, toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette acquisition au profit de la commune du Plessis-Grammoire.

Le Maire,
Jean-Louis CADEAU



Télétransmis à la Préfecture
du Maine-et-Loire le

Accusé de réception en préfecture
049-214902413-20260521-DEL02-21052026-DE
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 3

**OBJET : Acquisition par la commune de la parcelle AB n°46 appartenant à ALTER
Cités au prix d'un euro.**

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20H30 par le Maire, le 15 mai 2026, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 21 mai 2026, sous la présidence de CADEAU Jean - Louis, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 23 - en exercice : 23

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

M. BOHN Bruno, Mme BRICE Florence, M. NAUDE Gilles, Mme BERLIOZ Brigitte, M. FERME Philippe, Adjoints.

Mme LUCCHINI-SOLGRAIN Coralie, M. PASGRIMAUD Erwan, Mme MOREAU Elise, M. BERNARD Pascal, Mme LICOIS Régine, M. RIBACK Bruno, Mme CAILLEAU Amandine, M. PICARD Nicolas, Mme BELOT Angélique, M. DENOU Dominique, Mme LE BIGOT Bénédicte, M. RIOU Jean-Yves, Mme ALTMEYER Sabine, M. GENDREAU Julien, Mme RIBACK Corinne, M. MOUNSAMY William, Mme NASSAU Emilie, Conseillers Municipaux,

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

Nom du mandant

/

à

Nom du mandataire

/

Secrétaire : Gilles NAUDE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N°3

AMENAGEMENTRapporteur : Philippe FERME

OBJET : ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AB N°46 APPARTENANT A ALTER CITES AU PRIX D'UN EURO.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de la réalisation du lotissement « Baulieu », la parcelle AB n°46 d'une superficie de 15 m² et correspondant à l'emplacement d'un poste de transformation sur ce lotissement, est restée propriété d'ALTER CITES,

Considérant qu'ALTER CITES propose de la rétrocéder à la commune au prix d'un euro, acte en mains,

Qu'il est proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition de cette parcelle à la commune au prix d'un euro, acte en mains,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

ARTICLE 1 : approuve l'acquisition de la parcelle AB n°46 d'une superficie de 15 m² appartenant à ALTER CITES au prix d'un euro, acte en mains.

ARTICLE 2 : autorise le Maire, ou son représentant, à signer, l'acte authentique et, plus généralement, toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de cette parcelle au profit de la commune du Plessis-Grammoire.

Le Maire,
Jean-Louis CADEAU



Télétransmis à la Préfecture
du Maine-et-Loire le

Accusé de réception en préfecture
049-214902413-20260521-DEL03-21052026-DE
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 4

OBJET : Fixation des prix de vente des livres de la médiathèque pendant les heures d'ouverture des mois de juillet et août 2026.

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20H30 par le Maire, le 15 mai 2026, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le jeudi 21 mai 2026, sous la présidence de CADEAU Jean - Louis, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 23 - en exercice : 23

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

M. BOHN Bruno, Mme BRICE Florence, M. NAUDE Gilles, Mme BERLIOZ Brigitte, M. FERME Philippe, Adjoint.

Mme LUCCHINI-SOLGRAIN Coralie, M. PASGRIMAUD Erwan, Mme MOREAU Elise, M. BERNARD Pascal, Mme LICOIS Régine, M. RIBACK Bruno, Mme CAILLEAU Amandine, M. PICARD Nicolas, Mme BELOT Angélique, M. DENOU Dominique, Mme LE BIGOT Bénédicte, M. RIOU Jean-Yves, Mme ALTMEYER Sabine, M. GENDREAU Julien, Mme RIBACK Corinne, M. MOUNSAMY William, Mme NASSAU Emilie, Conseillers Municipaux,

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

Nom du mandant

/

à

Nom du mandataire

/

Secrétaire : Gilles NAUDE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N°4

AFFAIRES CULTURELLES

*Rapporteur : Florence BRICE***OBJET : FIXATION DES PRIX DE VENTE DES LIVRES DE LA MEDIATHEQUE
PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE DES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2026.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que des livres dans un état correct et datant de plus de dix ans voire 20 à 30 ans, éliminés des collections de la médiathèque au cours des opérations régulières de « desherbages », pourraient être vendus pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque pendant les mois de juillet et août 2026,

Considérant que cela concernerait environ six cents livres et que les recettes perçues seraient destinées à l'acquisition de nouveaux ouvrages,

Qu'en 2019, les prix de vente avaient été fixés par le conseil municipal du 27 juin 2019 à 1 € pour un livre jeunesse et 2 € pour un livre adulte,

Qu'il est proposé de fixer les prix de vente des livres comme suit :

- livre jeunesse : 1 €
- livre adulte : 2 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

ARTICLE 1 : fixe le prix de vente des livres de la pendant les heures d'ouverture pendant les mois de juillet et août 2026 comme suit :

- livre jeunesse : 1 €
- livre adulte : 2 €

ARTICLE 2 : dit que les recettes seront encaissées sur la régie de recettes de la médiathèque.

Le Maire,
Jean-Louis CADEAU



Télétransmis à la Préfecture
du Maine-et-Loire le :

Accusé de réception en préfecture
049-214902413-20260521-DEL04-21052026-DE
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026